

LP Management des processus logistiques - Parcours : Responsable d'Exploitation

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

12 mois
600 heures

Formation délivrée par



► Objectifs

La formation a pour objectif de préparer les futurs diplômés aux champs de responsabilités qui les attendent dans leur vie professionnelle. Parmi ces champs de responsabilités figure la gestion de toute la partie opérationnelle d'une entreprise de transport et/ou de logistique ou tout autre entreprise possédant un département transport et/ou logistique. Ceci comprend la gestion des ressources humaines, l'animation des équipes, le contrôle de la productivité, la gestion financière, les relations avec la clientèle, la gestion de la fonction sécurité et l'accompagnement d'entreprises (Start-up) dans la mise en place d'un service transport-logistique

Débouchés professionnels :

Le Responsable d'Exploitation seconde le Directeur de plate-forme logistique ; il gère le secteur opérationnel.

Les diplômés de la LP Management des Processus Logistiques peuvent prétendre à des emplois dans les secteurs suivants : Logistique, Transport, Multimodal, Routier, Maritime, Aérien, Ferroviaire, Fluvial.

Emplois accessibles :

- Responsable d'exploitation
- Gestionnaire d'un parc de véhicules
- Chef de service transport et/ou logistique
- Responsable d'une base logistique

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire :

- D.U.T Gestion Transport-Logistique, Gestion des Entreprises et des Administrations, Techniques de Commercialisation, Organisation et Gestion de la Production ;
- B.T.S Transport, Commerce International ;
- Ou avoir validé les quatre premiers semestres d'un parcours de L2 du secteur tertiaire (type Sciences Economiques, Gestion, Géographie, AEI, LEA...).

Admission : sur dossier et entretien.

Dépôt de candidature : de fin janvier à fin mai, Pour candidater, rendez-vous pour la procédure, sur le site du CFA-EVE : www.cfa-eve.fr

► Rythme d'alternance

1 semaine en formation et 2 semaines en entreprises (sous réserve de modifications)

Rentrée : septembre

► Contacts

Responsable pédagogique : Véronique HOLLINGER - hollinger@u-pec.fr

Contact administratif : Sandra LHOST - lhost@u-pec.fr - Tél. : 01 64 13 44 91

Contact CFA EVE : BOUTON Jérôme - j.bouton@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 06 /

► Lieu(x) de formation

IUT Sénart Fontainebleau
36 Rue Georges Charpak
77567 Lieusaint



Programme de la formation

UE1 : Culture générale

150h

- Mathématiques (30h)
- Comptabilité (30h)
- Economie générale (30h)
- LV1 : Terminologie Transport Logistique en anglais (30h)
- LV2 : Terminologie Transport Logistique en Allemand/Espagnol (30h)

UE2 : Formation technique Responsable d'exploitation

150h

- Introduction au Transport/Logistique (20h)
- Règlements nationale, européenne et internationale (40h)
- La sécurité : répercussions dans le secteur Transport/Logistique (40h)
- Données de l'exploitation (10h)
- La manutention (10h)
- Le stockage physique (30h)

UE3 : Gestion d'exploitation

150h

- Le management des équipes (50h)
- Conduite et gestion de projets (15h)
- Contrôle et analyse des coûts, Maîtrise outils (30h)
- Calcul de la rentabilité de l'exploitation (40h)
- Qualité de service et application des NTIC (15h)

UE4 : Projet tuteuré

150h

UE5 : Pratique professionnelle

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-